

Téléchargez une liste des questions fréquemment posées et leurs réponses.

TÉLÉCHARGER LA FAQ

Q : Quelle est l'exigence principale pour afficher le nom d'un chien d'assistance de la GRC sur le pilier des chiens policiers?

R : Les chiens d'assistance de la GRC doivent avoir obtenu leur diplôme ou avoir été approuvés par le Centre de dressage des chiens d'assistance de la GRC, avoir un numéro de régiment et avoir satisfait aux normes sur le terrain.

Q. Peut-on inscrire le nom d'un chien d'assistance non membre de la GRC sur la zone pour les chiens policiers ?

A. OUI, le nom du chien sera gravé sur une brique dans la section des chiens d'assistance.

Q. Mon père était maître-chien à la GRC. Puis-je obtenir une plaque commémorative pour son chien ?

A. OUI.

Q : J'ai eu trois chiens de garde en tant que maître-chien. Peut-on placer les trois plaques ensemble ?

R : OUI. Il suffit d'en faire la demande lors de la soumission.

Q : Un ami (décédé) était maître-chien à la GRC dans les années 50. Si personne ne l'a déjà fait, puis-je soumettre en son nom ?

R : OUI et si son nom a déjà été soumis, vous pouvez montrer votre soutien en faisant un don pour un autre chien disponible.

Q : Mon chien policier doit-il être à la retraite avant que je soumette sa candidature ?

R : NON. Les chiens de service actifs sont les bienvenus et l'histoire peut être mise à jour ultérieurement.

Q : Puis-je soumettre un formulaire de demande maintenant et envoyer l'histoire plus tard ?

R : OUI, et vous pouvez mettre à jour l'histoire plus d'une fois.

Q : Dans combien de temps pourrai-je voir mes chiens d'assistance, mon histoire et mon nom sur la promenade ?

R : Les histoires peuvent être réalisées et affichées en quelques semaines, mais les plaques de noms sont produites en série (48 à la fois). Nous devons donc d'abord remplir la plaque, puis l'envoyer à l'extérieur de la province pour une production professionnelle, le délai d'exécution est de 2 à 3 mois. Les briques, par contre, peuvent être fabriquées en quelques semaines. Le temps froid empêche la pose de briques et de plaques pendant les mois d'hiver.

Q : Les chiens de traîneau ou d'autres chiens qui ont servi dans la GRC, mais qui n'ont pas reçu de formation officielle ni de numéro de régiment, peuvent-ils être placés dans la section des chiens policiers?

R : Oui. Il suffit de les placer sur une brique et de les placer dans la section des chiens policiers. (Une brique 8x8 peut contenir une équipe de chiens de traîneau - maximum de 6 lignes et maximum de 20 caractères par ligne.)

Q : Les chiens d'assistance d'autres organisations comme les services de police municipaux, l'Agence de sécurité des frontières, l'armée, etc. peuvent-ils être inclus ?

R : Oui, les organismes extérieurs peuvent revendiquer une brique dans la section des chiens policiers.

Q : Peut-on inscrire autre chose que le nom et le numéro de régiment sur une plaque commémorative ?

R : Non ! Le format standard est le nom du chien et le numéro de régiment. (par exemple, le nom : « DALE » et non « DALE OF CAWSALTA ». Le nom complet peut apparaître dans l'histoire.

Q : Un texte autre que le nom du chien et le numéro de régiment peut-il être placé sur une brique ?

R : OUI : la brique offre plus de flexibilité. Le nom complet, le département, etc. (6 mots maximum et 20 caractères maximum par ligne), les informations supplémentaires peuvent figurer dans l'histoire et les photos.

Q : Est-ce qu'une personne qui n'a pas de chien policier peut revendiquer ou faire un don pour montrer son soutien à ces merveilleux animaux qui nous servent et nous protègent ?

R : OUI ! Vous pouvez faire graver votre nom et un texte d'accompagnement sur la brique, qui sera placée à un endroit stratégique. Si vous avez un chien de thérapie, un autre chien d'assistance, un chien de famille ou même un enfant qui aime les chiens, vous pouvez faire un don en leur nom et inscrire leur nom et leur texte sur une brique.

Q : Où va l'argent lorsque je fais don d'une brique ou d'une plaque nominative ?

R : Votre don contribuera à fournir un soutien financier au Centre du patrimoine de la GRC (un organisme de bienfaisance sans but lucratif) afin de faire connaître l'histoire des chiens policiers. De plus, 20 % de votre don sera versé à Ned's Wish pour aider à fournir aux chiens de police une assistance médicale à la retraite.

Q : Pouvez-vous expliquer plus en détail le reçu fiscal ?

R : Dès réception du montant total indiqué sur votre formulaire de demande, nous vous enverrons un reçu fiscal pour le montant total de votre don, y compris la partie que nous transmettrons à la Fondation Ned's Wish, qui est également un organisme de bienfaisance enregistré.